

Diminution des EPT au sein de l'administration cantonale

Stéphane Theurillat (PDC)

L'augmentation régulière du nombre des EPT des effectifs de l'administration cantonale est un problème qui a souvent été évoqué au sein du Parlement jurassien. La lecture du budget 2021 et particulièrement du chapitre y relatif n'y fait pas défaut, car si certaines années les effectifs sont plus ou moins stabilisés, une progression régulière de ceux-ci s'observe sur le long terme ce qui est très préoccupant pour l'avenir. D'ailleurs, au moment de traiter le budget cantonal en plénum, les députés relèvent quasiment chaque année cette inquiétude et demandent un inversement de tendance dans la durée.

Il n'est bien entendu pas simple de dire où couper dans les effectifs tout en maintenant des prestations équivalentes. Un travail de réflexion et d'analyse doit avoir lieu afin de permettre de trouver les meilleures solutions pour être plus efficient. Le Gouvernement nous parle régulièrement de son projet repenser l'état qui doit permettre d'aller dans ce sens. Mais il est primordial que ces gains d'efficacité se fassent aussi avec la volonté de réduction des effectifs de l'administration cantonale.

C'est pourquoi, nous souhaitons donner un objectif «raisonnable» de réduction des effectifs de l'administration pendant la législature 2021-2025 de minimum 3 %. Cette valeur étant celle qui permettrait de revenir à un état des effectifs de l'ordre de ceux de 2015.

En conséquence, nous demandons au Gouvernement jurassien de réduire d'au minimum 3 % le nombre d'EPT des effectifs de l'administration cantonale entre les comptes 2020 et 2025.

Stéphane Theurillat (PDC)

Co-signataires

Intervention déposée officiellement le 09 décembre 2020

Documents annexés

- m1353.pdf

Parlement jurassien
Groupe parlementaire PDC-JDC

Motion

No 1353

Diminution des EPT au sein de l'administration cantonale

L'augmentation régulière du nombre des EPT des effectifs de l'administration cantonale est un problème qui a souvent été évoqué au sein du Parlement jurassien. La lecture du budget 2021 et particulièrement du chapitre y relatif n'y fait pas défaut, car si certaines années les effectifs sont plus ou moins stabilisés, une progression régulière de ceux-ci s'observe sur le long terme ce qui est très préoccupant pour l'avenir. D'ailleurs, au moment de traiter le budget cantonal en plénum, les députés relèvent quasiment chaque année cette inquiétude et demandent un inversement de tendance dans la durée.

Il n'est bien entendu pas simple de dire où couper dans les effectifs tout en maintenant des prestations équivalentes. Un travail de réflexion et d'analyse doit avoir lieu afin de permettre de trouver les meilleures solutions pour être plus efficient. Le Gouvernement nous parle régulièrement de son projet repenser l'état qui doit permettre d'aller dans ce sens. Mais il est primordial que ces gains d'efficacité se fassent aussi avec la volonté de réduction des effectifs de l'administration cantonale.

C'est pourquoi, nous souhaitons donner un objectif « raisonnable » de réduction des effectifs de l'administration pendant la législature 2021-2025 de minimum 3%. Cette valeur étant celle qui permettrait de revenir à un état des effectifs de l'ordre de ceux de 2015.

En conséquence, nous demandons au Gouvernement jurassien de réduire d'au minimum 3% le nombre d'EPT des effectifs de l'administration cantonale entre les comptes 2020 et 2025.

Delémont, le 9 décembre 2020

Au nom du groupe PDC-JDC

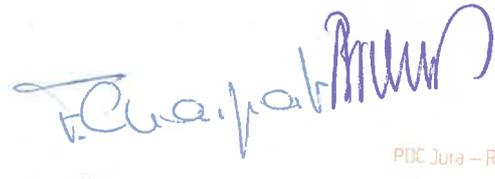

Stéphane Theurillat

 Thérèse Chavatte

 Raphaël Borel

 Stéphane Theurillat

 J. Suda

 Raphaël Borel

